

Délibération n°2026-01-29-010

Le conseil d'administration de l'université du Mans

Séance du 29 janvier 2026

II. Délibérations, informations et débat d'orientation générale

2.4.3 – Création de la mission « Accompagnement des réfugiés et des migrants »

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le code de l'éducation, notamment son article L712-3 ;

VU les statuts de l'université du Mans approuvés par le conseil d'administration réuni en séance le 12 octobre 2017.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Approuve avec 0 abstention, 23 voix pour, et 0 voix contre, la création de la mission « Accompagnement des réfugiés et des migrants ». Le détail est annexé à la présente.

Membres en exercice: 36

Quorum: 18

Membres présents: 17

Membres représentés: 6

Le Mans, le 9 février 2026

La présidente de l'Université

Delphine LETORT



Délibération transmise au Rectorat de Nantes et publiée sur le site de l'université du Mans le

Mission « Accompagnement des réfugiés et des migrants à l'université »

L'université a pour mission de soutenir l'intégration des migrants et des réfugiés dans les formations et par la suite dans la vie active. Le Mans Université participe activement à l'accompagnement des étudiants en exil depuis plusieurs années. Le DU Passerelle des étudiants en exil, porté par la Maison des Langues, accueille ainsi des demandeurs d'asile et de réfugiés. L'Université du Mans a signé la charte d'adhésion au Réseau MEnS (Migrants dans l'Enseignement Supérieur) en 2019 et adhère à l'association depuis son lancement. Les questions liées à la migration et à la formation des migrants font l'objet de recherches scientifiques et sont au cœur de plusieurs actions de formation (master Didactique des Langues, Master Droit des étrangers, réfugiés et apatrides). Un partenariat avec la DDETS permet à la Maison des Langues de proposer des formations en français langue professionnelle pour des primo-migrants depuis la rentrée 2022.

La mission « Accompagnement des réfugiés et des migrants à l'université » a pour objectif de soutenir et d'accompagner les actions solidaires et collectives pour l'université et les territoires :

1/ Il s'agit d'accompagner les publics migrants et les demandeurs d'asile par la mise en place d'actions spécifiques destinées à :

- Soutenir et développer l'apprentissage du français langue étrangère, du français sur objectifs universitaires, du français sur objectifs spécifiques afin de faciliter l'accès aux études universitaires
- Développer des formations en français langue professionnelle (BTP, Aide à la Personne, aide-soignant...) en collaboration avec les centres de formation professionnelle partenaires (CFA, IFSI, IFMK...)
- Étendre ces actions au campus de Laval
- Évaluer l'impact de ces actions

2/ La mission vise également à offrir aux migrants et réfugiés une insertion optimale au sein des formations de l'université en participant aux actions suivantes :

- Identifier et suivre les parcours les mieux adaptés aux profils de chacun au sein des formations en collaboration avec les responsables de formations et de composantes
- Proposer des actions pour les accompagner à la réussite (tutorats, aide à la réalisation des exercices universitaires, aide à la recherche de stage...)
- Soutenir des projets favorisant la mobilisation des étudiants en faveur de l'accueil et de l'intégration des migrants et des réfugiés
- Développer des actions de mentorat par des enseignants universitaires ou scolaires ainsi que des parrainages
- Mettre en place des groupes de réflexion pour insuffler et coordonner ces actions au niveau local
- Étudier l'impact de ces actions sur la réussite des étudiants

3/ La mission doit renforcer les collaborations locales et nationales sur les questions d'accueil et d'accompagnement des publics spécifiques à la mission à travers des initiatives diverses :

- Réunir les différents acteurs de l'université, de la ville, des départements et de la région dans le cadre de journées d'études ou sur des thématiques particulières
- Enrichir la collaboration avec le Réseau MEnS et d'autres associations universitaires
- Mobiliser un réseau de chercheurs et de praticiens autour des questions liées à ces publics
- Collaborer avec les associations et les services spécifiques de la ville et de l'État (Mission Locale, Clause Sociale, Cité éducative, DDETS, DIAIR, DGEF) pour proposer des actions innovantes et adaptées
- Faire de la veille et répondre aux appels à projets locaux, nationaux et internationaux afin de financer des actions pédagogiques et recherche sur les questions liées à la migration

4/ La mission comprend enfin une dimension de communication pour

- Identifier et mutualiser les bonnes pratiques
- Organiser des manifestations spécifiques afin de faire connaître les actions mises en place par l'Université du Mans en faveur de l'accueil des publics et sensibiliser le public universitaire à ces problématiques
- Développer des actions lors de la journée mondiale du réfugié (20 juin) ou de la Semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants
- Produire du matériel de communication spécifique en collaboration avec le service de communication de l'université

Cette mission est réalisée sous l'autorité de la Présidente de l'université en collaboration étroite avec la Vice-présidente CFVU et le Vice-Président délégué aux Relations Internationales. Le chargé de mission rend compte une fois par an de l'avancée des actions menées auprès des Conseils compétents.

Fait à Le Mans, le

12/02/2026

La présidente de l'Université
Delphine LETORT

